



Saint-Paul, le 1<sup>er</sup> Février 2021

# INVITATION

**Objet : CONVOCATION ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU MERCREDI 03 MARS 2021.**

Cher (e) Adhérent (e),

J'ai l'honneur de te convier à participer aux Assemblées Générales Extraordinaire & Ordinaire de l'UNSA Mairie de Saint-Paul qui se tiendra dans la salle du Conseil Municipal de l'hôtel de ville, **le MERCREDI 03 Mars 2021 de 9 h 00 à 12H00.**

L'ordre du jour prévisionnel s'établit comme suit :

1. Assemblée Générale Extraordinaire à 9H
  - a. Modification des statuts : Article 2, 11, 13 et 18.
  
2. Assemblée Générale Ordinaire à 9h30
  - a. Délibération sur le rapport moral et d'activités 2020 présenté par la Secrétaire Générale par intérim ;
  - b. Délibération sur le bilan financier 2020 établi par le Trésorier et la Trésorière adjointe ;
  - c. Election des membres du bureau : Formulaire d'acte de candidature ci joint pour les adhérents intéressés.
  - d. Mandat et pouvoir donné au Secrétaire général et au Trésorier pour assurer la gestion du compte bancaire du syndicat
  - e. Election des membres de la Commission de contrôle financier du syndicat (3 membres élus pour 3 ans et qui ne peuvent appartenir au Bureau)

UNSA Mairie de Saint-Paul – 171 Boulevard du front de mer Local 4 97460 SAINT PAUL  
Téléphone : 0 262 70 43 23 – Mail : [unsa.msp@mairie-saintpaul.fr](mailto:unsa.msp@mairie-saintpaul.fr)



f. Questions diverses.

Suite aux dernières évolutions concernant la gestion de la crise sanitaire actuelle liée à la Covid 19, nous avons mis en place, comme cela est possible réglementairement, la possibilité d'assister à notre assemblée générale annuelle, à distance en visio – conférence, via Google Meet. Vous trouverez donc ci-dessous les modalités pour participer notre réunion car seuls ceux qui auront une présentation à réaliser, devront être présents physiquement sur le lieu :

Cliquez sur ce lien le jour et l'heure de la réunion:  
<https://meet.google.com/fmq-amxc-upk>

Vous pouvez également ouvrir Google Meet et saisir ce code :  
fmq-amxc-upk.

Je compte sur la confirmation de ta présence, au plus tard pour le lundi 1er Mars 2020, afin de faciliter l'organisation logistique de ce temps fort annuel pour notre formation syndicale, dans le cadre de la gestion de l'épidémie de la Covid 19.

Par ailleurs, pour pouvoir assister à ces réunions, il convient, pour les membres du Bureau Syndical de l'UNSA - MSP, de solliciter une ASA auprès de la DRH, 3 jours francs avant l'AG. Pour les adhérents, il est nécessaire d'obtenir l'accord de son responsable ou à défaut, de se mettre en position de congé ou de RTT.

Si tu ne peux te rendre disponible pour cette réunion, tu trouveras ci joint un mandat à remplir, afin de remettre à un collègue qui sera présent ou à envoyer par mail à [unsa.msp@mairie-saintpaul.fr](mailto:unsa.msp@mairie-saintpaul.fr) pour que tu sois représenté en ton nom lors de l'AG. Cela nous évitera les problématiques de quorum pour la tenue des réunions. Un adhérent ne pourra disposer de plus de 3 mandats.

Syndicalement votre,

Soraya ISSOP MAMODE,  
La Secrétaire Générale par intérim